

AUGROS COSMETIC PACKAGING
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Londeau, rue de l'Expansion, Cerisé
61000 Alençon
592045504 RCS Alençon

RAPPORT DU DIRECTOIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation la nomination de notre Commissaire aux comptes titulaire.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nomination des Commissaires aux Comptes

Nous vous précisons que faute de quorum, l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2022 ne s'est pas tenue.

Les décisions des organes de contrôle de la profession des Commissaires aux comptes ont rendu dans l'intervalle leurs observations quant au renouvellement proposé des mandats de commissaires aux comptes de la société AUDITOR CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Annick COQUELIN DE LISLE, Commissaire aux Comptes suppléant, rendus caducs à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2022.

Dans ce cadre, votre Directoire a procédé à l'étude des candidatures de différents cabinets.

Le cabinet BDO France ayant retenu notre attention, nous vous proposons de le nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons également de les nommer pour une mission complémentaire de certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, incluant le rapport semestriel du 30 juin 2022.

Nous vous proposons également de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions statutaires, le cabinet DYNA AUDIT et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Directoire vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Pour Le Directoire
Didier BOURGINE